

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



N° **136**

MARS
AVRIL
MAI 2018

ÉVÈNEMENT

**JOURNÉE NATIONALE
DE L'ATTELAGE DE LOISIR**

..... 9



RÉGLEMENTATION

**RANDONNÉES
SUR LA VOIE PUBLIQUE**

..... 17





EN PARTENARIAT AVEC



salon destinations **Nature**

15-18 MARS 2018

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

inspirez, explorez

UN SEUL SALON POUR TOUTES VOS ENVIES DE PLEIN AIR !

TRAIL / MARCHE NORDIQUE
RANDONNÉE / VÉLO / RANDONNÉE À CHEVAL
ACTIVITÉS EN EAUX VIVES



COUPON À DÉCOUPER



Gagnez du temps en téléchargeant vos invitations avec le code **AGPRES**

Ou présentez-vous aux bornes d'accueil du salon munis de ce coupon pour obtenir votre entrée.

* Ceci n'est pas un titre d'accès. Vos invitations sont à télécharger sur invitation.destinations-nature.com ou à retirer aux bornes d'accueil du salon Destinations Nature 2018. COMEXPOSIUM, 70 avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex - France - S.A.S. au capital de 60 000 000 € - 316 780 519 RCS NANTERRE - N°TVA FR 74 316 780 519.

2 entrées GRATUITES*

à télécharger sur
invitation.destinations-nature.com
code invitation :

AGPRES

© les quatre laines



ANOUS PARIS



destinations-nature.com

#DestiNature
#Paris



Les brèves	4
Attelage	8
◆ Le menage à l'anglaise	
◆ Journée nationale de l'attelage de loisir	
Développement	10
◆ La vidéothèque du Tourisme équestre	
Infrastructures	11
◆ Tous acteurs du développement du Tourisme équestre : devenez bénévole !	
◆ Balisage équestre : que de chemin parcouru	
◆ Initiative en région	
◆ Développer le tourisme équestre	
◆ Comment consulter le revêtement et le type de pratique des chemins sur GeoCheval ?	
Infos juridiques	17
◆ Randonnées sur la voie publique	
Randonneurs en herbe	19
◆ Le chant des oiseaux	
◆ Observe les chevaux	
◆ Jeux	

L'attelage, une autre approche de la nature et du cheval

Au terme de plusieurs mois de mise en place, la nouvelle organisation territoriale de nos structures - calquée sur le découpage des nouvelles régions - vient de s'achever avec le renouvellement des représentants du tourisme équestre dans les régions et départements.

Gageons sur la passion et la disponibilité de ces femmes et hommes de terrain nouvellement élus pour, aux côtés de la FFE-CNTE, faire rayonner nos activités sur l'ensemble du territoire.



Jean-Pierre Blache,
Président du CNTE

Parmi les mille et une façons de promouvoir le tourisme équestre, la pratique de l'attelage en est une belle et originale.

C'est un moyen privilégié de se fondre dans la nature, au rythme des chevaux, et aussi l'occasion de partager des moments équestres avec des non-équitants.

Alors, amoureux des chevaux, de la nature, et si nous en profitons pour (re)découvrir une autre façon de parcourir nos belles régions françaises ?

Meneur, la rubrique dédiée de L'Estafette accompagne tout au long de l'année votre préparation. Si vous n'avez pas votre cheval ni votre voiture hippomobile, centres équestres, établissements labellisés Ecole Française d'Attelage et associations de meneurs peuvent vous initier ou vous faire découvrir l'attelage de loisir.

Pour célébrer et faire découvrir la pratique de l'attelage, la FFE-CNTE organise chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir.

Événement national, elle propose, dans les quatre coins de la France, une centaine de rassemblements et manifestations. Sortie dominicale en famille, baptême et initiation, randonnée entre amis, démonstration de maniabilité, de labour ou de hersage, présentation de race, exposition de voitures hippomobiles, atelier sur les métiers du cheval (maréchalerie, bourrellerie...): avec la JNAL, il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les niveaux.

Et comme l'attelage ne faillit pas à la réputation de convivialité du tourisme équestre, je vous donne rendez-vous dimanche 15 avril 2018 pour la 15^{ème} Journée Nationale de l'Attelage de Loisir pour vous en convaincre.

Jean-Pierre Blache, Président, et les membres du Comité Directeur du CNTE.



L'Estafette, trimestriel, N°136, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE,

Tél. : 02 54 94 46 00, Email : tourisme@ffe.com

Directeur de la Publication :

Le Président du CNTE

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de Rédaction : Louise Kufel

Ont collaboré à ce numéro : Constance Albert, Laura Billès, Mandy Chedozeau, Hervé Delambre, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Claude Lux, Pauline Le Blais, Rémi Thoret.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE - Karen Crochet

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N° 0715 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 63 430 exemplaires.

Photo de couverture :

© François Durand



Au national

Semaine Européenne du Développement Durable

Valorisez votre club et vos actions en faveur du développement durable à travers un événement original d'envergure européenne. Chaque année, du 30 mai au 5 juin, se déroule la Semaine Européenne du Développement Durable. Retrouvez sur ffe.com/devdurable des outils pour organiser facilement votre événement, un guide d'actions, des fiches pratiques « Activités clés en main » et un kit de communication.



Salon Destinations Nature

Destinations Nature, le salon pour toutes vos envies de plein air, vous donne rendez-vous du 15 au 18 mars 2018 à Paris Porte de Versailles ! Ce salon, dédié aux sports de plein air et aux vacances nature, est le point de rencontres des amoureux de l'outdoor et des voyages hors des sentiers battus. Randonnées pédestres, trails, marches nordiques, promenades à cheval, itinéraires en vélo... chacun y trouvera son bonheur.

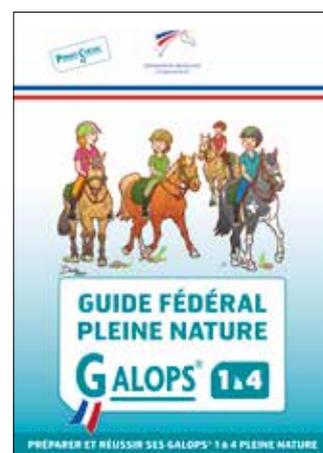


Cette année, c'est la randonnée équestre qui y est à l'honneur : vous pourrez retrouver la FFE au stand J110. Un poney club éphémère sera mis en place afin de permettre aux plus jeunes de découvrir les joies de l'équitation. Retrouvez en deuxième de

couverture de votre Estafette un code promotionnel pour obtenir votre invitation gratuite pour le salon Destinations Nature et pour le Salon Mondial du Tourisme qui se tient aux mêmes dates, dans le même hall. Plus d'info : destinations-nature.com

Guide fédéral Galops® 1 à 4 de Pleine Nature

Nous vous le présentons dans l'Estafette précédente, le nouveau guide fédéral Galops® 1 à 4 de Pleine Nature est enfin disponible ! Ce guide est un manuel qui explique ce qu'il faut savoir et savoir-faire pour se promener ou randonner en extérieur. Il détaille les connaissances spécifiques utiles pour préparer et passer avec succès les Galops® de Pleine Nature. Vous pouvez le commander sur boutique.ffe.com



Ma page cavalier

En tant que licencié de la Fédération Française d'Équitation, vous avez accès à votre page Cavalier, qui regroupe toutes vos informations personnelles. Vous pouvez y imprimer vos diplômes et votre CV de cavalier, prendre ou modifier votre

assurance, imprimer votre attestation RCPE ou encore éditer votre carnet de randonnée. N'oubliez pas de compléter votre fiche avec votre adresse e-mail pour recevoir le Mel cavalier, la newsletter mensuelle des licenciés.



CENTENAIRE DE LA FFE : APPEL À ARCHIVES PRIVÉES

Pour célébrer les 100 ans de sa création en 1921, la Fédération Française d'Équitation réalisera un ouvrage retraçant son histoire, à paraître en 2020.

La Fédération Française d'Équitation aura 100 ans en 2021. Pour marquer ce bel événement, un livre anniversaire sera publié.

Afin d'enrichir l'ouvrage, un appel à archives privées est lancé.

Si vous souhaitez prendre part à ce projet et si vous êtes en possession d'archives concernant l'histoire de la fédération avant 1990, la FFE vous invite à les lui transmettre. Tous les documents photographiques, audio-visuels et vidéos seront les bienvenus. Ils seront retournés à leur propriétaire après utilisation ou numérisation. Leur traitement sera assuré par un service dédié basé au siège de la FFE, au Parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron.

Vous pouvez également transmettre vos témoignages sous forme d'entretien. Il vous suffit de contacter la fédération (centenaire@ffe.com - 02 54 94 46 63) et de communiquer vos coordonnées téléphoniques. L'un des auteurs de l'ouvrage prendra contact avec vous.

La Fédération Française d'Équitation vous remercie par avance de vos contributions.

Éléments techniques

Pour tout document photographique, il est important de préciser si l'auteur du cliché est un photographe professionnel en indiquant son nom. Dans le cas contraire, le cliché sera considéré comme privé et libellé « photo collection ».

Afin de respecter les exigences de qualité de la publication, seuls les clichés originaux (version papier) ou d'une résolution minimale de 300 dpi seront considérés comme utilisables.

Contact :

centenaire@ffe.com - 02 54 94 46 63
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
Service Affaires générales
Parc équestre fédéral 41 600 Lamotte Beuvron

Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

Chaque année, la FFE-CNTE organise la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, afin de faire découvrir la pratique de l'attelage. Une centaine de manifestations est organisée dans les quatre coins de la France : sortie dominicale en famille, randonnée entre amis, baptême, initiation, démonstration de maniabilité, rallye... Avec la JNAL, il y en a pour tous les goûts ! Plus d'informations page 9



Evolutions 2018



- Label Centre de Tourisme équestre

Afin de recentrer le label Centre de Tourisme équestre sur les structures proposant des randonnées, un critère de 50 journées de randonnées est intégré au cahier des charges du label CTE à compter du 1^{er} février 2018. De même, dans la notation, l'offre en matière de randonnée sera un critère prépondérant.

Plus d'informations : qualite@ffe.com

- Brevet fédéral d'encadrement Guide de Tourisme équestre
Une surqualification dans le

domaine de l'encadrement et du développement des activités de tourisme équestre, le BFE Guide de Tourisme équestre, sera lancée au cours du second semestre 2018.

Plus d'informations : formation@ffe.com

- Accès spécial au BPJEPS pour les ATE dirigeants
Les ATE dirigeants depuis plus de 10 ans pourront bénéficier d'un cursus de formation spécifique, valorisant leur expérience, pour accéder au BPJEPS spécialité « Educateur sportif » mention Activités équestres.

En région

ÎLE-DE-FRANCE



© Ecurie Sport Rando

Événement à la réputation prestigieuse, le Longines Paris Eiffel Jumping est une des étapes du Longines Global Champions Tour, circuit international de CSO très prisé. Rythmé par un programme riche d'animations au cœur d'un « Grand village », cet événement rend hommage à l'univers du cheval, de l'art, de l'artisanat et à ses savoir-faire. Fête du monde équestre donc, le Longines Paris Eiffel Jumping, soutenu par la Région Ile-de-France et en lien avec le Comité Régional d'Équitation, souhaite cette année faire découvrir au plus grand nombre d'autres disciplines et notamment le tourisme équestre.

Une randonnée événement partira donc le 6 juillet de la forêt

de Rambouillet pour arriver le lendemain au pied de la Dame de fer, sur le célèbre Champ de Mars.

L'itinéraire passera par des lieux emblématiques : Haras des Bréviaires, Haras de Jardy, Parc de Bagatelle, Avenue Foch, Place de l'Etoile et Champs Elysées, Grand Palais, Invalides. Cette rando « Les Chevaux dans la Ville », signature du Longines Paris Eiffel Jumping, sera un clin d'œil à la fois à Gustave Eiffel et à Paris 2024 !

Une belle occasion de promouvoir le tourisme équestre au plus grand nombre, et notamment auprès d'un public citoyen.

Plus d'information auprès du CREIF : 01 47 66 10 03

NORMANDIE

Rassemblement Régional de Tourisme Équestre

Le CRTE de Normandie s'est rapproché du CDE-CDTE 27 pour l'organisation de ce rendez-vous des passionnés d'équitation et de nature, qui se tiendra les 7 et 8 mai.

C'est depuis le site du « Poney Village » du Village équestre de Conches que vous seront proposés deux circuits de randonnées : 25 km le lundi 7 mai et 20 km le mardi 8 mai. Au programme de cette édition 2018, une soirée créole avec la pré-

sence du groupe musical AVANKA ! Les accompagnants, qui ne montent pas à cheval, peuvent suivre le Rallye équestre avec leur équipe en VTT. De même, si des personnes souhaitent juste prendre part à la soirée créole, c'est possible aussi ! Renseignements et inscriptions au plus tard le 15 avril 2018 auprès du CDE-CDTE 27 : Christophe BOUDEWEEL au 06 08 21 50 10 ou cdeequitation27@gmail.com

NORMANDIE

Le CDTE 61 et la Ferme équestre des Tertres organisent du 5 au 8 mai une randonnée entre Sées et la Forêt d'Andaines. Entre 35 et 40 km sont prévus chaque jour, pour découvrir au pas des chevaux, entre autres, le château de Carrouges et la station balnéaire de Bagnoles-

de-l'Orne. Une randonnée aux trois allures sous le signe de la convivialité. Informations : Ferme Equestre des Tertres 61500 La Chapelle-Près-Sées Tél. : 02 33 27 74 67 E-mail : jc.besniard@wanadoo.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE

Deux itinéraires de randonnée équestre en Nouvelle-Calédonie sont maintenant en ligne sur GeoCheval ! Les deux tracés de 4 et 6,8 km empruntent la piste cavalière du domaine de Deva et le départ se situe à deux pas d'un office de tourisme, de quoi bien profiter d'une excursion nature au cœur des reliefs calédoniens. A retrouver sur geocheval.com



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Ce sont 11 personnes de tous âges qui ont participé, les 18 et 19 novembre derniers, à la formation de baliseurs équestres organisée par le CDTE 05.



Claude Berdot, formateur, a donc commencé la formation par une présentation de la Fédération Française d'Équitation et ses organes déconcentrés. Le formateur identifie ensuite le rôle du baliseur et du balisage équestre avant de faire un aparté sur des questions juridiques.

Lecture de cartes et orientation sont ensuite les mots d'ordre avant d'entamer les travaux pratiques. Râpes à écorce, pochoirs, peinture, pinceaux... bien équipés, les stagiaires se dirigent donc vers un nouvel iti-

néaire à baliser. Les deux jours se terminent par l'adoubement de 11 nouveaux Baliseurs équestres dans les Hautes-Alpes.

Rapprochez-vous de vos CRTE et CDTE pour, vous aussi, vous former au balisage équestre.

Plus d'info en pages 11 et 12 pour contribuer au développement du tourisme équestre en tant que baliseur équestre.

OCCITANIE

L'expédition tarnaise

c'est le nom qu'ont donné Isabelle Forys et Eléonore Vigneron à leur aventure cavalière à travers leur département. 500 km sur l'itinéraire du Tarn à cheval : elles seraient les premières à le faire et se donnent un mois à partir du 15 mai pour effectuer la boucle. Accompagnées de leurs deux chevaux et de leur chien, les deux amies d'enfance, l'une monitrice de Tourisme équestre et l'autre étudiante en philosophie, ont à cœur de mettre en lumière le

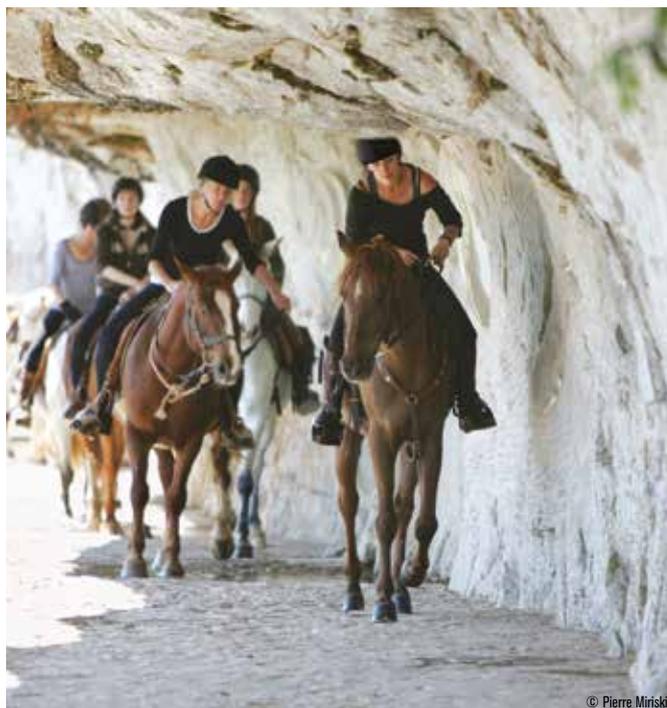
patrimoine et les richesses de leur département à travers cette randonnée au long cours. Avec une moyenne de 18 km par jour, elles alterneront entre nuitées en gîte et nuits sous tentes en bivouac.

C'est autour de leur page Facebook qu'elles commencent à réunir une communauté avec qui elles partagent leur préparation et présentent les coulisses de cette belle aventure : [facebook.com/tarnacheval](https://www.facebook.com/tarnacheval)

Randonnée des Professionnels

L'assemblée générale de l'association de tourisme équestre (ATE) du Lot s'est tenue à Gindou le 27 janvier. Comme tous les ans, la « Randonnée des Professionnels » fut organisée en même temps. Cette année, ce sont une trentaine de chevaux et cinq attelages qui ont participé à cette randonnée. L'itinéraire reliait la Ferme Equestre Les Hauts Ferrés à Saint-Clair à la Ferme Equestre

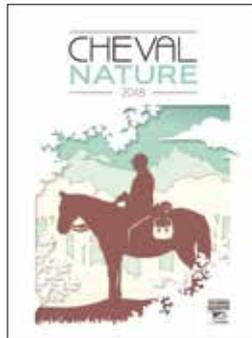
de la Fontaine à Moncléra avec une halte pour la nuit dans une chambre d'hôtes à Gindou. La dégustation d'huîtres prévue au milieu du parcours a permis aux chevaux de se reposer et a agréablement surpris les cavaliers et meneurs. L'année prochaine, ce sera à Martel que les professionnels du tourisme équestre se réuniront.



CHEVAL NATURE

Cheval Nature est l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme équestre en France. Vous y retrouvez la liste des établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre, Cheval Etape et Ecole Française d'Attelage, un cahier spécial attelage et les coordonnées des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Vous êtes titulaire d'une licence FFE, n'hésitez pas à commander gratuitement votre catalogue auprès du service Tourisme en vous rendant sur ffe.com/tourisme rubrique Publications.



À l'international

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FITE

Le Conseil d'administration de la FITE s'est réuni le 30 novembre dernier à Bruxelles (Belgique).

Après un point sur les cotisations, a été étudiée l'opportunité de créer une nouvelle catégorie d'adhésion en tant que membre associé, pour développer le tourisme équestre à travers des structures locales ou liées à une discipline, lorsque l'Organisme National de Tourisme Equestre ne gère pas les activités couvertes par la FITE.

Les membres ont ensuite présenté les manifestations de tourisme équestre organisées dans leur pays. Ces événements seront relayés sur le site et le compte Facebook de la FITE.

Thierry MAUROUARD, Délégué

technique, a par la suite abordé les stages de formation TREC et Equitation de travail organisés en mars 2018 en Italie et aux Pays-Bas, ainsi que les propositions de modifications des règlements de ces deux disciplines.

La représentation de la FITE dans les instances européennes a également été valorisée : European Horse Network et Mouvement Européen pour la Ruralité.

Le Conseil d'administration avait par ailleurs invité Mr Ed LANCASTER, représentant d'EuroVélo. Fort de 15 routes traversant 42 pays sur plus de 70 000 km, EuroVélo se révèle être une expérience très intéressante pour la structuration d'un réseau d'itinérance douce.

FORMATIONS INTERNATIONALES

Comme tous les ans, la FITE organise des stages pour les juges internationaux de TREC et d'équitation de travail. La formation de chef de piste PTV et formateur de juges aura lieu les 17 et 18 mars 2018 à Canale Monterano en Italie. La

formation de juge international d'équitation de travail se tiendra à Eersel au Pays-Bas les 23 et 24 mars prochains. Ces deux formations valideront le statut de juge international aux stagiaires venus de toute l'Europe.

COMMISSIONS SPORTIVES DE LA FITE



chutes sur le PTV, la revue du matériel obligatoire sur le POR ou encore l'organisation des cérémonies de clôture et son protocole. Le règlement international de TREC a donc subi quelques modifications. Retrouvez-le en ligne ainsi que les dates des différentes étapes de la Coupe d'Europe 2018 et les résultats de la Coupe d'Europe 2017 sur fite-net.org

La commission Equitation de travail s'est, quant à elle, tenue à Rome le 15 décembre dernier. La proposition majeure de cette première commission a été de modifier la catégorie Junior en catégorie Jeune cavalier, passant ainsi la limite d'âge de 18 à 21 ans. Un nouveau contenu de reprise de travail a donc été réfléchi spécifiquement pour cette catégorie de cavaliers. Le nouveau règlement est disponible sur fite-net.org

Suite à l'Assemblée générale de la FITE qui s'est tenue en septembre dernier, il a été décidé de créer une commission par discipline : une pour le TREC et une pour l'équitation de travail. Une réunion de la commission TREC s'est donc tenue à Bruxelles le 17 novembre dernier. Les points suivants étaient à l'ordre du jour : la gestion des

L'ESTAFETTE

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL*

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

- 4 € pour les titulaires d'une licence FFE
- 8 € pour le grand public

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque, à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

N° Licence* (si licencié) :

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 00, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ■

LE MENAGE

à l'anglaise

Les meneurs de loisir utilisent leurs poneys et chevaux comme tout le monde le faisait il y a un siècle en campagne ou en ville.



Tenue de base dans la main gauche libérant la main droite pour l'usage du fouet.



Ouverture du carré pour aborder une manoeuvre délicate et précise.

On avait alors mis au point des types d'utilisation des guides perfectionnés et respectueux des chevaux que l'on menait en sécurité. Pour cela, le meneur a ses mains, ses bras, son corps et sa connaissance de l'art de mener. Aujourd'hui, je vois souvent la guide gauche dans la main gauche, la droite dans la main droite et le fouet dans la crapaudine. C'est un peu sommaire et perfectible pour l'efficacité du meneur, le confort du cheval et la sécurité de tous. Mes propos s'adressent à des meneurs de loisir donc à des pratiquants qui utilisent leur équipage au plus près de l'utilisation traditionnelle. Cela s'adresse aux meneurs à un cheval ou en paire.

L'importance du fouet

Dans ces deux types d'attelage, vous disposez de deux guides qui, à tout moment, vous permettent de passer des messages à vos chevaux : à droite, à gauche, stop, en avant, ralentir, accélérer et s'arrêter.

Le fouet n'est pas un moyen de correction ou de punition mais un moyen de compléter un ordre,

de prévenir ou d'éviter un refus ou une dérobaide. Il n'est jamais le moyen de se venger d'une faute. Il doit toujours être utilisé le plus doucement possible mais peut aussi agir avec fermeté en cas de danger ou d'urgence. Jamais il ne sera utilisé sur la croupe ou les flancs. Il doit intervenir sur l'encolure ou l'épaule en avant de la sellette ou des mantelets. Il ne doit jamais claquer, c'est bon pour les conducteurs de diligence dans les films. En outre, l'intervention du fouet ne doit jamais amener une action de guides incontrôlée, ce qui est le cas quand vous tenez le fouet dans la main droite avec la guide de droite.

De plus, dans ce cas, le fouet risque de toucher involontairement le cheval et de rendre votre message incompréhensible.

Les guides dans la main gauche

Pour avoir la liberté d'utiliser le fouet, il faut tenir ses guides dans la main gauche. La technique que nous allons commenter est le menage à l'anglaise. La guide de gauche est placée

sur l'index, la guide de droite entre le médium et l'annulaire. L'excédent de guide sort du bas de la main. C'est à partir de cette position que l'on ouvre le carré. Voici le conseil du comte de Montigny : «*La main droite doit venir se placer à la même hauteur que la gauche et à une distance d'environ six centimètres de celle-ci ; elle saisit la guide droite, le côté lisse en dessus, avec les trois premiers doigts, le petit doigt en dehors ; elle allonge un peu cette guide, en la faisant glisser de la main gauche, et alors forme avec cette même main, un carré, en sorte que les guides semblent tenues séparément à deux mains, quoique cependant elles ne soient fixées et réunies que dans la main gauche. Le travail de la main droite est donc secondaire, quoiqu'indispensable.*

La conduite du cheval attelé nécessite des relâchements de guides et des raccourcissements successifs, pour lesquels l'emploi des deux mains est indispensable.

Par la suite avec l'expérience, on peut apprendre à mener d'une main (gauche) en se servant du

fouet avec la main droite. Pour cela, il faut acquérir du doigté, serrer une guide et laisser glisser graduellement l'autre, ce qui permet des changements de direction et la prise de virage à une seule main. Pour ajuster les guides dans la main gauche, il faut se servir de la main droite.

Le menage à deux mains

Dans la méthode à l'anglaise, on forme le carré avec une guide dans chaque main mais la guide droite est toujours retenue dans la main gauche. En cas d'urgence, on peut la remettre et l'ajuster dans la main gauche et ainsi libérer la main droite, entre autres, pour le fouet.

Tout ce que je viens d'énoncer, il faut l'apprendre ou le revoir avec un professionnel, par exemple, dans une Ecole Française d'Équitation ou une Ecole Française d'Attelage car c'est par l'exemple que l'on comprend. Le comte de Cominges nous disait dans Dressage et Menage : «*Il ne suffit pas de savoir-faire, il faut oser faire.*»

Journée nationale

DE L'ATTELAGE DE LOISIR



Le dimanche 15 avril 2018 aura lieu la 15^{ème} édition de la Journée nationale de l'attelage de loisir (JNAL). Pour célébrer et encourager la pratique de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année cet événement et c'est une centaine de manifestations qui sont organisées tous les ans partout en France. Il y en a forcément une près de chez vous !

Découvrir

La JNAL permet aux meneurs et passionnés, de pouvoir partager leur passion avec le grand public et de découvrir le cheval autrement. L'attelage offre un moyen unique de se fondre dans la nature et de parcourir des espaces naturels préservés, sans bruit de moteur, au rythme du pas ou du trot du cheval. La préparation du cheval, le harnachement et le menage sont aussi d'autres approches d'un animal toujours attirant, mais souvent impressionnant pour ceux qui le méconnaissent.

Différentes animations sont proposées et vous pourrez, au choix, faire de la randonnée et des baptêmes, assister à des démonstrations sportives comme la maniabilité ou le Parcours en Terrain Varié (PTV) et des démonstrations plus traditionnelles comme le débardage. L'ensemble de ces animations seront pratiquées en toute sécurité, dans une ambiance familiale et conviviale. Une façon de toucher un public parfois novice et de conquérir de nouveaux meneurs, de faire de nouvelles rencontres et

faire naître des vocations jusqu'alors insoupçonnées.

Participer

Vous êtes cavalier ou meneur et vous souhaitez participer : rendez-vous sur le site internet de la FFE : ffe.com/tourisme rubrique « Événements » afin de trouver près de chez vous une structure participant à la JNAL. Une carte de France est à votre disposition afin de retrouver facilement toutes les activités proposées. Un moyen de trouver à coup sûr de belles animations pour partager un très bon moment en famille ou entre amis.

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez œuvrer pour le développement de l'attelage de loisir en proposant une animation, rendez-vous vite sur votre espace SIF, Rubrique Tourisme > JNAL pour inscrire votre manifestation. Sur simple demande, vous recevrez gratuitement : un guide d'actions vous rappelant les objectifs de cette journée et quelques éléments permettant de vous donner des idées sur des éventuels ateliers à



mettre en place. De plus, un kit de communication composé d'affiches personnalisables, d'autocollants, de diplômes de baptême, d'invitations et d'un modèle de communiqué de presse vous sera alors transmis afin

de préparer au mieux cette journée et en informer le plus grand nombre, sans oublier la presse et les radios locales.

À toutes et tous, bonne Journée Nationale de l'Attelage de Loisir.

SE FORMER

Si vous souhaitez poursuivre votre formation équestre dans la pratique de l'attelage à la suite de cette journée, que vous soyez débutants ou confirmés, sachez que la FFE-CNTE met à votre disposition différents cursus. Vous avez la possibilité de passer vos Galops® Meneur (de 1 à 7) et/ou l'un des brevets spécifiques à savoir :

- Le **Brevet de Meneur de Bronze** qui reconnaît la capacité d'un meneur à conduire un attelage à un rang en randonnée.
- Le **Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Équestre** où le meneur est jugé sur sa capacité à conduire un ou deux chevaux en randonnée en assurant la sécurité et l'agrément des passagers.
- Le **Brevet de Chef de Caravane** qui reconnaît la capacité du meneur à organiser le déplacement d'un groupe de 2 ou 4 attelages pour des randonnées d'un ou plusieurs jours.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet ffe.com/Métiers



LA VIDÉOTHÈQUE DU TOURISME ÉQUESTRE

Idéale pour préparer vos randonnées et découvrir les métiers du tourisme équestre, la vidéothèque en ligne sur ffe.com/tourisme propose plusieurs vidéos thématiques.



© A. Chapignac



© JP Blache



© FFE/PSV

De format court et présentant des conseils d'experts dans leur domaine, elles peuvent aussi servir de support pédagogique pour les enseignants.

La préparation de sa randonnée / la topographie

Une première vidéo vous propose de découvrir les éléments indispensables à la préparation de votre randonnée. Outil majeur, la carte vous assure de suivre le bon chemin. La vidéo Topographie vous explique plus en détail comment analyser les diverses informations qui y figurent.

La maréchalerie et la bourrellerie de secours

« Pas de pied, pas de cheval », est certainement l'expression qui s'applique le plus aux randonneurs

équestres. Cette vidéo vous expliquera comment prévoir les éventuels problèmes de maréchalerie et comment y remédier.

Un problème de sellerie pouvant surgir à tout moment, vous découvrirez également dans la vidéo Bourrellerie de secours, quels sont les outils de dépannage à avoir à portée de main pour vous assurer de finir votre randonnée en toute sécurité.

Le matelotage

L'art des nœuds est indispensable pour la randonnée équestre. Ils vous assurent une sécurité optimale au cours de vos sorties, tant pour l'attache de vos chevaux que pour assurer le maintien de votre matériel. Cette vidéo thématique vous montre comment réaliser les nœuds les plus utilisés en randonnée.

Les soins aux chevaux et le secourisme équin

En randonnée tout particulièrement, la santé de son cheval est primordiale. Vous trouverez, dans ces deux vidéos, quelques conseils pour ménager votre monture. Un problème pouvant toutefois survenir, vous devez être en capacité de réagir avant l'arrivée d'un vétérinaire. La vidéo secourisme équin vous présente les réflexes de premiers secours utiles à connaître en randonnée.

Trois nouvelles vidéos sont en cours d'élaboration sur le même concept que les autres : des conseils et des explications pas-à-pas réalisés par des professionnels du tourisme équestre. Ces vidéos aborderont les théma-

tiques de l'attelage en randonnée, l'organisation d'un bivouac et le bâtage d'un cheval. Le sujet de la topographie sera à nouveau explicité avec un nouvel angle d'approche : le GPS.

VIDÉOS

Les vidéos du tourisme équestre sont à retrouver sur l'espace Tourisme du site de la Fédération Française d'Équitation ffe.com/tourisme ou directement sur FFE TV Playlist tourisme équestre.

Tous acteurs du développement du tourisme équestre : **devenez bénévole !**

Vous souhaitez participer au développement du tourisme équestre ? Vous avez plus de 18 ans et possédez une licence FFE en cours de validité ? N'attendez plus et devenez bénévole !



L'équipe de bénévoles de l'Équirando 2017.

Afin de vous proposer des missions adaptées à vos compétences et à vos centres d'intérêt, la FFE-CNTE a récemment mis en ligne un formulaire permettant de mieux vous connaître. Les informations collectées pourront ainsi être directement transmises au Comité Régional ou Départemental de Tourisme équestre concerné.

« J'aimerais être bénévole mais je n'ai pas beaucoup de temps »

Même si vous n'êtes disponible que ponctuellement, il est possible d'apporter votre soutien au développement du Tourisme équestre. Selon vos centres d'intérêt, vous pouvez : aider lors d'une manifestation équestre, transmettre vos plus belles photos, partager de nouvelles idées, vérifier le tracé d'itinéraires existants à l'occasion de l'une de vos randos... Il existe forcément une tâche adaptée à vos envies et à votre agenda !

« J'aimerais être bénévole mais je ne m'y connais pas suffisamment »

Pas besoin d'être un expert pour être bénévole, d'autant plus qu'il existe des formations ! Tout au long de l'année, il est possible de participer à des formations près de chez vous pour devenir Baliseur équestre et Collecteur GPS. Ces formations durent 1 ou 2 jours et leur coût est souvent pris en charge par le comité organisateur, sous réserve de baliser des chemins ou collecter des itinéraires par la suite. Enfin, n'oubliez pas que même sans être bénévole vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice : contribuez à l'entretien des chemins en signalant les obstacles et dangers rencontrés lors de vos randonnées en utilisant le formulaire Suric@te.



PLATEFORME SURICATE, TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE

Dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs de nature, la plateforme de veille « Suricate, tous sentinelles des sports de nature » permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de vos randonnées équestres, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement.



Accessible sur le site ffe.com/tourisme, Suricate vous permet de contribuer à la préservation des itinéraires équestres. En plus de la description de l'incident rencontré, il est aussi possible d'indiquer les coordonnées GPS correspondantes et de joindre une photo ou une vidéo. N'oubliez pas de confirmer votre signalement en cliquant sur le mail qui vous sera envoyé par Suricate. L'incident est ensuite adressé à la fédération sportive concernée, la FFE pour l'activité Equitation (le précédent intitulé Randonnée équestre ayant engendré beaucoup d'erreurs de signalements, car accolé à Randonnée pédestre...), mais aussi le référent Sports de nature local et le Conseil départemental concerné. La FFE relaye ensuite aux Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre, ainsi qu'au maire de la commune concerné lorsque cela concerne ses prérogatives.

Utiliser Suricate, c'est participer à votre manière à l'entretien et à la qualité des itinéraires équestres.



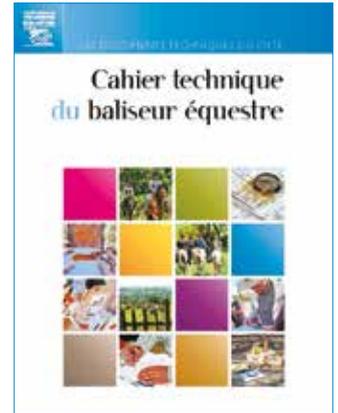
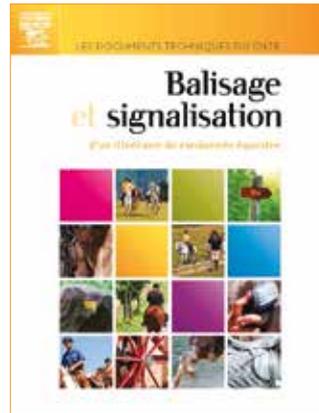
Des bénévoles en plein balisage.

EN SAVOIR PLUS

Accédez au formulaire sur ffe.com/tourisme

Balisage équestre : que de chemin parcouru !

Les itinéraires de randonnée accessibles aux cavaliers et meneurs sont identifiables grâce à des marques de balisage spécifiques de couleur orange. Développé par la Fédération Française d'Équitation, le balisage équestre permet à la fois de guider les randonneurs et de promouvoir la pratique de l'équitation d'extérieur auprès des autres usagers des chemins.



Les itinéraires de randonnée accessibles aux cavaliers et meneurs sont identifiables grâce à des marques de balisage spécifiques de couleur orange.

Développé par la Fédération Française d'Équitation, le balisage équestre permet à la fois de guider les randonneurs et de promouvoir la pratique de l'équitation d'extérieur auprès des autres usagers des chemins.

Élément clé de l'aménagement des itinéraires de randonnée, le balisage remplit deux fonctions essentielles :

- l'identification d'une activité physique de pleine nature et d'un type d'itinéraire de randonnée équestre,

- le jalonnement d'un itinéraire, favorisant le développement de la pratique de la randonnée et la fréquentation de l'itinéraire.

Premier élément visible sur le terrain, le balisage équestre affirme ainsi la place du tourisme équestre au sein des activités de randonnée et des loisirs sportifs de nature. La FFE-CNTE œuvre ainsi à l'harmonisation du balisage équestre sur le territoire, afin qu'il soit connu et reconnu par tous, à l'échelle nationale mais aussi européenne.

Aménagement des itinéraires équestres

Depuis 1995, le balisage des itinéraires équestres dispose ainsi

d'une marque spécifique, déposée par la Fédération Française d'Équitation à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

La FFE-CNTE en délègue l'utilisation à ses Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme Équestre, dans le cadre d'un « Dossier Balisage ». Depuis sa mise en place en 2011, ce sont près de 6 000 kilomètres d'itinéraires équestres qui ont été balisés avec la marque orange officielle, représentant 52 circuits pouvant être composés de plusieurs boucles ou itinéraires.

Afin d'accompagner les Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme

Équestre, les collectivités territoriales et les associations dans leur projet d'aménagement des itinéraires équestres, la FFE-CNTE a publié deux guides méthodologiques sur le balisage et la création d'itinéraires :

- « Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres »
- « Balisage et signalisation d'un itinéraire équestre »

Cursus de formation au balisage équestre

Afin d'assurer un balisage équestre homogène sur l'ensemble du territoire, la FFE-CNTE a mis en place un cursus de formation au balisage équestre, qui connaît une progression constante : de 101 ba-

Le balisage équestre officiel





lisseurs formés au niveau national en 2012, on dénombre désormais 699 baliseurs, formés lors de 78 sessions.

Les formations, ouvertes à tous les licenciés FFE âgés de plus de 18 ans, sont organisées en région par les Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme Équestre. Encadrées par des formateurs experts en balisage, elles ont pour rôle d'enseigner les règles et les méthodes adéquates pour réaliser le balisage d'un itinéraire équestre de manière efficace, propre et discrète, avec le souci permanent de préserver l'environnement.

La formation aborde les rôles et missions de la FFE-CNTE et de ses Comités, le rôle du baliseur équestre, la mise en œuvre du balisage équestre, le statut juridique des chemins, la topographie, les différentes techniques de balisage (peinture, mais aussi plaquettes, balises auto-collantes...), la collaboration

avec les collectivités locales et l'outil de veille Suricate. Une auto-évaluation complète le support de formation.

Un « Cahier technique du baliseur équestre » présentant toutes les notions et techniques à maîtriser est remis à chaque baliseur à l'issue de la session de formation. Son statut officiel de « Baliseur équestre » est mentionné sur sa licence.

Recyclage des baliseurs équestres en région

Une actualisation des connaissances des baliseurs équestres doit être organisée tous les 4 ans.

Ainsi, les baliseurs formés avant 2014 suivront un recyclage lors de sessions de formation organisées par les Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme Équestre.

5^{ème} session nationale « Formateur de baliseurs équestres »

Une 5^{ème} session nationale de formation et recyclage « For-

mateur de baliseurs équestres » s'est tenue au Parc équestre fédéral les 24 et 25 février 2018. Une quinzaine de baliseurs équestres expérimentés y a participé pour approfondir leurs connaissances en matière de topographie, de modalités pratiques d'organisation des sessions de formation en région, mais aussi en communication et techniques d'animation.

Des ateliers de mise en situation de formateur ont permis aux stagiaires d'expérimenter leur nouveau statut.

Encadrée par Christian BOYER, en charge de la Commission

Infrastructures du CNTE, et les formateurs de formateurs Nathalie MAURY, Claude BERDOT et Jean - Bernard DREYFUS, cette session de formation a étayé le réseau de formateurs, appuyant ainsi le développement du balisage équestre, notamment dans le cadre de projets de Grands Itinéraires Équestres.

Désormais, une cinquantaine de formateurs oeuvre en région pour former les baliseurs équestres, contribuant à l'aménagement des itinéraires.



Formation de formateurs de baliseurs équestres.



LE BALISAGE ÉQUESTRE OFFICIEL

L'utilisation des marques officielles de balisage équestre est soumise à l'autorisation de la FFE-CNTE. Rapprochez-vous de votre Comité Départemental ou Régional de Tourisme équestre, pour solliciter un Dossier de balisage auprès du service Tourisme de la FFE.

Terre Equi Maulnes

Rassemblement de cavaliers et festival de la ruralité, organisé en lien avec les Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme équestre, Terre Equi Maulnes contribue à promouvoir le Tourisme équestre et toutes les richesses culturelles de l'Yonne.



© Ocre Rouge Creation

Une association

C'est l'association Cruzy Terre d'Antan qui est à l'origine de la manifestation. En 2013, le collectif organise la première édition de sa manifestation éponyme et rassemble plus de 6 000 personnes autour de présentation de vieux engins agricoles, d'un marché artisanal et plus généralement d'une fête de la ruralité d'antan. En 2015, 8 000 personnes se rassemblent dans le petit village de Cruzy-le-Château pour l'occasion. Le collectif prend la forme d'une association en 2015 avec pour objectif, entre autres, de contribuer à la valorisation du Tonnerrois par la promotion du patrimoine et du tourisme équestre.

La manifestation

Le projet Terre Equi Maulnes est né en même temps que l'association. Dans un élan de dynamisation du territoire, l'événement prend un nouveau tournant et inscrit le tourisme équestre au cœur du projet. Le cheval est porteur de valeurs fortes, emblème d'un retour aux sources et surtout un élément fédérateur intergénérationnel. L'objectif est de proposer sur 4 jours, un éventail aussi large que possible de randonnées, de visites de sites remarquables, d'animations et d'occasions de rencontre aux cavaliers déjà conquis tout comme aux curieux en quête de divertissements. C'est autour du château de

Maulnes, propriété du département de l'Yonne, monument unique en France par sa forme pentagonale et par sa construction centrée autour d'un escalier-puits, que les festivités vont se dérouler du 10 au 13 mai 2018. Le développement durable prend une place importante dans Terre Equi Maulnes : gestion des déchets, accès aux personnes en situation de handicap, mutualisation des transports, partenariat avec les collectivités... C'est avec le soutien de nombreux acteurs locaux et institutionnels, tels que le CRTE, le CRE et le CDTE, que la manifestation s'est construite et que les différents temps forts ont été développés.

Le tourisme équestre au cœur du projet

Outre les aspects culturels et patrimoniaux, Terre Equi Maulnes est aussi un événement à vocation sportive avec : une randonnée autour du château de Maulnes, un triathlon qui reliera le château d'Ancy-le-Franc au château de Maulnes, une randonnée à la découverte des ruines de Vertillum et une randonnée dans les vignes de Champagne avec visite de cave. Ce sont plus de 120 équitouristes qui sont attendus pour participer à ce weekend de festivités. Le vendredi soir, une soirée cabaret est organisée pour les cavaliers après leur journée sportive, le samedi la troupe Jehol présentera son spectacle équestre et musical « Cavale ».



© Asso Cruzy Terre D'antan

RENSEIGNEMENTS

www.cruzyterredantan.fr
contact@cruzyterredantan.fr

Développer le **tourisme** équestre

En décembre 2017 ont eu lieu les assemblées générales électives des Comités Régionaux d'Equitation, désormais déployés à l'échelle des grandes régions. Les interlocuteurs en charge du Tourisme équestre oeuvreront à la mise en place d'un plan d'action dédié.



Afin d'assurer la promotion et le développement des pratiques de tourisme équestre et d'équitation d'extérieur, les infrastructures et les manifestations et animations, l'action de ces responsables régionaux au cours de la prochaine olympiade s'inscrira dans les orientations nationales suivantes :

Infrastructures

déploiement du projet fédéral de développement des infrastructures, mise en avant du balisage équestre, mise en place de synergies entre acteurs des sports de nature et aménageurs du territoire ou acteurs touristiques, enrichissement du SIG notamment pour la valorisation des itinéraires, promotion du label Grand itinéraire équestre.

Outils

modernisation des publications, participation aux salons et congrès nationaux et internationaux.

Promotion et développement des pratiques

formation des cavaliers, des meneurs et des professionnels, valorisation des volontaires-bénévoles, poursuite de la démarche Qualité, développement de la vidéothèque.

Événements et animations

promotion des manifestations nationales de tourisme équestre, organisation de manifestations en région.

Ensemble, faisons rayonner le tourisme équestre en France et au-delà de nos frontières !

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Afin de promouvoir le tourisme équestre, la FFE-CNTE porte une attention particulière à la qualité d'un réseau d'itinéraires et d'hébergements adaptés. Document de référence, le projet fédéral relatif aux infrastructures de tourisme équestre précise les axes prioritaires de développement.

La FFE-CNTE prend part à la mise en œuvre du projet fédéral relatif aux infrastructures de tourisme équestre, en soutenant les initiatives des collectivités territoriales en lien avec ses Comités Régionaux et Départementaux d'Equitation et de Tourisme Equestre, en partageant les informations, en assurant la promotion du tourisme équestre et en organisant la formation des personnes ressources pour les infrastructures.

Elle accompagne ses Comités Régionaux et Départementaux d'Equitation et de Tourisme Equestre dans la mise en œuvre des actions sur le territoire. Proches du terrain, ce sont eux qui, avec le soutien des Correspondants régionaux Infrastructures, coordonnent l'action en région et œuvrent au quotidien pour organiser, recenser, aménager, baliser, entretenir les itinéraires de randonnée et répertorier les structures d'hébergement accueillant les cavaliers et leurs montures. L'action concertée de ces Comités contribue ainsi à faire de chaque Région et Département, une destination de qualité pour le tourisme équestre.

Afin de faciliter leur action, le projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre de la FFE-CNTE est articulé autour de 4 axes principaux de développement :

- Aménagement et vie des infrastructures
- Partage des informations
- Formation du réseau et des acteurs
- Représentation du tourisme équestre

Chaque territoire pourra s'appuyer sur ce document de référence afin de mener, au niveau local, une politique de développement des infrastructures du tourisme équestre qui s'inscrit dans les objectifs nationaux.

A retrouver sur ffe.com/tourisme Rubrique Gîtes et chemins et Espace Comités



Comment consulter le **revêtement** et le **type** de pratique des **chemins** sur **GeoCheval** ?

GeoCheval est en ligne depuis juin 2017 ; c'est le moment de faire le point sur une fonctionnalité très utile pour préparer sa randonnée : l'affichage du type de pratique et de revêtement. L'outil est régulièrement mis à jour ; vous pouvez vous-même y participer de façon simple.



Consulter le type de pratique et le type de revêtement

Tous les itinéraires validés par leurs gestionnaires sur GeoCheval, symbolisés en vert, permettent la consultation du type de pratique et de revêtement de leurs chemins. Pour visualiser ces deux informations, voici la méthode à suivre.

1 – Ouvrir l'outil « Liste des couches »  et parcourir la liste des couches disponibles jusqu'à « Type de pratique » et « Type de revêtement »



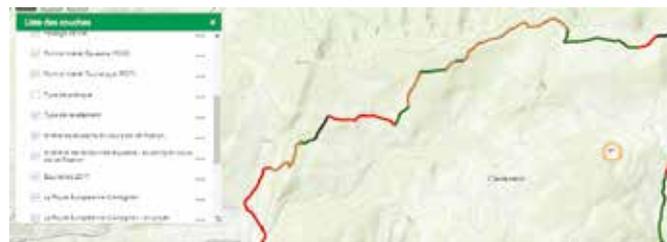
2 – Zoomer sur la carte jusqu'à ce que les informations soient actives.

3 – Cliquer sur  pour afficher la légende.

4 – Sélectionner ensuite « Type de pratique » pour afficher cette information. (voir exemple ci-dessous)



Type de pratique	
	Cavalier
	Attelage
	Cavalier et Attelage
	Non renseigné



5 – Désélectionner « Type de pratique », puis sélectionner « Type de revêtement » pour afficher cette information. (voir exemple ci-dessus et légende ci-dessous)

Type de revêtement	
	Chemin
	Chemin herbeux
	Sentier
	Chemin ou piste de sable
	Route empierrée
	Piste cyclable
	Route à 1 chaussée
	Route à 2 chaussées
	Autre

Tous acteurs de la mise à jour de GeoCheval

GeoCheval est régulièrement mis à jour avec de nouveaux itinéraires transmis par les CRE/CRTE ou CDE/CDTE, acteurs privilégiés

pour transmettre toute demande de modification. Ces nouveautés ainsi que les mises à jour des tracés déjà présents leur sont remontées par des bénévoles ainsi que par les utilisateurs de ces itinéraires.

Si vous aussi vous remarquez une modification à apporter sur le tracé d'un itinéraire inscrit dans GeoCheval, n'hésitez pas à la communiquer à votre CRTE ou votre CDTE qui l'étudiera, la contrôlera éventuellement sur le terrain, et la transmettra à la FFE-CNTE pour qu'elle soit répercutée sur la carte. Une simple capture d'écran, comme sur l'exemple ci-dessous, vous permettra de présenter vos remarques.



Transmettre un nouvel itinéraire

Si vous avez connaissance d'un itinéraire équestre balisé sur le terrain et absent de GeoCheval, vous pouvez le communiquer à votre CRE/CRTE ou votre CDE/CDTE. Son intérêt équestre et touristique ainsi que l'emprunt de chemins

publics seront vérifiés en concertation avec le Conseil départemental concerné pour en garantir sa pérennité. Il sera ensuite transmis au service Tourisme de la FFE pour être intégré dans GeoCheval.

DÉCOUVRIR

Consultez la carte des itinéraires équestres sur geocheval.com

CONTRIBUER

Vous souhaitez contribuer au tourisme équestre en tant que bénévole ? Vous pouvez vous former à la technique du balisage équestre et à la collecte GPS des itinéraires et points d'intérêt. Rapprochez-vous de vos CRTE et CDTE pour faire part de votre intérêt et pour connaître les prochaines dates de formation. Plus d'informations sur ffe.com/tourisme/Gites-et-Chemins

RANDONNÉES

sur la voie publique

Lors de l'organisation de certains types de manifestations tels que des épreuves d'endurance, de TREC, d'attelage ou une randonnée, il est souvent nécessaire d'emprunter la voie publique.

L'utilisation de la voie publique est encadrée par le Code du sport et le Code de la route. Dans le cadre de la simplification administrative, la réglementation a récemment évolué sur le sujet : depuis le 15 décembre 2017, les formalités administratives sont allégées.

L'organisation de manifestations avec classement, chronométrage ou horaire fixé à l'avance

Les manifestations avec classement (TREC, d'endurance ou d'attelage) ne seront plus soumises à autorisation. Le régime de l'autorisation disparaît en effet au profit d'un régime de déclaration pour les manifestations organisées depuis le 15 décembre 2017.

Chaque organisateur devra alors déposer une déclaration de manifestation sportive sur la voie publique à l'autorité administrative et plus précisément :

- A la mairie lorsque l'épreuve se déroule sur le territoire d'une seule commune.
- A la préfecture lorsque l'épreuve se déroule sur le territoire d'un seul département.
- A la préfecture de chacun des départements traversés lorsque l'épreuve se déroule sur plusieurs départements.
- Au ministère de l'Intérieur, ainsi qu'à chaque préfecture, lorsque

l'épreuve se déroule sur le territoire de 20 départements ou plus.

- A la préfecture d'entrée en France si l'épreuve est en provenance de l'étranger.

Cette déclaration devra parvenir à l'autorité administrative compétente dans un délai de :

- 2 mois avant la date prévue de la manifestation si l'épreuve se déroule sur le territoire d'un seul département.
- 3 mois si l'épreuve se déroule sur le territoire de plusieurs départements.

Autre avancée majeure : si la manifestation est inscrite au calendrier fédéral, l'organisateur adhérent est désormais dispensé de recueillir l'avis de la fédération.

Le Préfet ou le Maire ne devra donc plus délivrer d'arrêté d'autorisation de manifestation sportive sur la voie publique. Toutefois, si les mesures de sécurité apparaissent insuffisantes, l'autorité administrative sera en droit



© CRTE Normandie/www.simonphoto.fr

d'imposer des mesures complémentaires afin d'assurer la sécurité publique voire d'interdire la manifestation.

à l'autorité administrative compétente dans un délai d'un mois avant la date de l'évènement.

L'organisation de manifestation sans chronométrage, sans classement et sans horaire fixé à l'avance comptant plus de 100 participants

Les manifestations sans chronométrage telles que les randonnées restent soumises à déclaration. Toutefois, le seuil à partir duquel l'organisateur doit effectuer la déclaration passe de 25 chevaux à plus de 100 participants !

Ainsi, pour les manifestations organisées depuis le 15 décembre 2017, l'organisateur devra déposer une déclaration à l'autorité administrative, à savoir :

- A la mairie lorsque la randonnée se déroule sur le territoire d'une seule commune.
- A la préfecture lorsque la randonnée se déroule sur le territoire d'un seul département.

Cette déclaration devra parvenir

ATTENTION

Sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe, à savoir 1500 € :

- L'organisation de ce type de manifestation sportive sans déclaration préalable.
- Le fait de fournir de faux renseignements lors de la déclaration.
- Le fait de ne pas respecter les mesures complémentaires prescrites par l'autorité administrative.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe, à savoir 450 €, le fait de participer sciemment à une manifestation sportive non déclarée.



© FFE/MAINDRU

TROUVEZ VOS LOISIRS ÉQUESTRES!



SEJOUR



STAGE



L'ACTIVITÉ ÉQUESTRE
DE VOS RÊVES...



PROMENADE
RANDONNÉE



CONSULTEZ NOS OFFRES

Accédez aux fiches détaillées et réservez sur :

ACHEVALENFRANCE.COM

Le chant des oiseaux



Mésange
charbonnière

Elle a toujours trouvé que le calme de la forêt en hiver pouvait être pesant et elle sait pourquoi... l'hiver on n'entend pas les oiseaux, comme s'ils avaient disparu. Pourtant si certains migrent vers les pays chauds, d'autres restent bien là...

Il faut d'abord distinguer le chant des autres cris des oiseaux. Ils peuvent en effet pousser des cris qui sont autant de signaux d'alerte, de ralliement ou même de demande de nourriture chez les oisillons. Ensuite, le chant est avant tout une affaire de mâle, pour délimiter un territoire ou attirer les femelles. Le printemps est alors la saison des chants, car en hiver les organes sexuels des oiseaux se contractent et ils ne chantent pas. Mais dès l'allongement des jours les glandes sont stimulées et les oiseaux mâles reprennent leurs chants, de préférence au petit matin et en fin de journée. Les femelles vont alors choisir leur partenaire en fonction de la beauté de leurs vocalises ! Tous les oiseaux chantent, mais les passereaux sont les plus grands chanteurs, on les appelle d'ailleurs « songbirds » en anglais.

Charlotte se dit qu'elle aimerait bien reconnaître leur chant... ce qui n'est certes pas une chose facile, même après de nombreuses

Ça y est, le printemps est là. Charlotte et O'freez apprécient ces premières belles journées pour se promener, profiter du soleil et de la légère brise qui semblent réveiller la forêt. O'freez marche tranquillement au pas, regarde avec gourmandise les branches qui se couvrent de bourgeons, et Charlotte tend l'oreille à l'affût des premiers chants d'oiseaux.

années d'entraînement. Toutefois, certains cris ou chants peuvent nous donner des indices.

Le fameux « cou cou » du coucou gris n'est plus à présenter. Par contre si on peut entendre aisément son chant en forêt, il sera beaucoup plus difficile de le voir... À l'inverse le merle n'hésitera pas à se percher près de la fenêtre de Charlotte pour lancer son long chant mélodieux au lever du soleil, et la mésange charbonnière sifflera des « six-huit » dans son jardin. Quant au rossignol à qui l'on attribue le chant le plus mélodieux, il est si discret qu'il se rend invisible alors même que l'on peut l'entendre chanter la nuit !

Et puis il y a les imitateurs, comme l'étourneau qui reproduit à peu près tous les chants, du loriot à la buse, de la poule domestique et parfois même du téléphone portable !

« Peut-être » se dit O'freez, mais en tout cas il n'a encore jamais entendu d'oiseau capable de l'imiter hennir. Au même instant, un long miaulement aigu fait lever la tête de nos deux amis. C'est une buse variable qui piaule en planant en vol circulaire pour indiquer sa présence sur son territoire.

Tout en continuant leur promenade, Charlotte tend l'oreille, mais

elle n'entend rien d'autre qu'un bruit de marteau et se demande qui peut bien bricoler en pleine forêt. Ce n'est pas un marteau, mais très certainement un pic épeiche ou épeichette qui « tambourine » pour marquer son territoire. Au printemps il choisit une branche ou un tronc qui sert de caisse de résonance et qu'il frappe violemment de son bec à coup réguliers.

Tout à coup, un cri strident se fait entendre puis plus rien, pas même le tambourinage du pic. C'est le cri d'un geai des chênes, qu'on surnomme la « sentinelle des forêts », car il guette et alerte ses congénères et une grande partie des animaux du sous-bois à l'approche d'un intrus.

Charlotte et O'freez devront donc faire preuve de patience pour entendre à nouveau les oiseaux de la forêt ou alors revenir une prochaine fois...



Pic épeiche



Rossignol

OBSERVE les chevaux

Que les chevaux ou les poneys soient en pâture, en stalle ou en box, apprends à les observer pour mieux les comprendre. Prends le temps de repérer leurs expressions, leurs postures et certains signes qui ne trompent pas pour mieux les connaître, même lorsque tu ne les montes pas. Voici quelques repères faciles à utiliser, ton expérience fera le reste.

LE CHEVAL AU BOX

Alors que les chevaux vivent normalement en groupe, la vie au box les prive des relations sociales, comme se faire des papouilles en se grattant mutuellement. Dans son box, le cheval est isolé mais prend cependant plaisir à communiquer avec ses voisins, surtout si des grilles lui permettent de se sentir moins seul. Sociable de nature, il est normal que ton cheval se réjouisse lorsque tu t'approches de son box, surtout si tu tiens une friandise à la main ! Le frottement de l'étrille et de la brosse remplacera les gratouillis qu'ils se font entre eux s'ils en ont la possibilité.

LA VIE EN LIBERTE

A l'état naturel et contrairement au chat par exemple qui vit le plus souvent seul, les chevaux vivent « en famille » avec un étalon, plusieurs juments et les petits de l'année ou de l'année précédente car ensuite, ils s'émancipent et font leur vie de leur côté. Mais comme en pâture il y a rarement

d'étalon, tu remarqueras qu'un ou une d'entre eux guide le troupeau, et les autres le suivent. Si tu en as la possibilité, observe un groupe de chevaux pour repérer la hiérarchie qui y règne et identifier les dominants et surtout le leader qui guide le groupe. Profites-en également pour observer quels sont les chevaux copains, qui restent la plupart du temps ensemble.

LES CHEVAUX COPAINS

Dès leur plus jeune âge, tu peux repérer dans le groupe les chevaux qui s'entendent bien et ne s'éloignent généralement pas trop l'un de l'autre. Ce sont eux qui se grattent mutuellement les endroits qu'ils ne peuvent atteindre eux même. Cette action de grattage mutuel se nomme « grooming ». Tu peux t'attacher à un cheval en lui procurant du plaisir, lorsque tu le grattes avec ton étrille et ta brosse pendant le pansage. Car il retrouve des sensations naturelles, qui lui procurent du plaisir.



© Claude Lux



© Claude Lux

REPERER LES DOMINANTS

Dans un groupe, tu peux repérer quels sont les dominants. Ce sont eux qui obligent parfois les autres à se déplacer en semblant leur dire : « bouge-toi de là ». Pour prendre de l'autorité sur ton

cheval, tu peux te servir de ce comportement en l'obligeant à se déplacer et jamais l'inverse. Un cheval qui te bouscule ou même se frotte à toi, te manque de respect. Car jamais il ne ferait ça à un cheval leader !

Pour éviter que les chevaux cherchent sans cesse à se dépasser lorsque vous chevauchez à plusieurs, il suffit de placer le leader devant.

Dans le but de repérer les dominants, observe le groupe lors de la distribution de nourriture collective. Les dominants se servent les premiers, et les autres attendent sagement leur tour. C'est particulièrement vrai chez de nombreux animaux pour l'accès au point d'eau. Les dominants boivent en premier, pendant que les autres attendent leur tour, suivant leur position hiérarchique.

Le comportement des chevaux en groupe est passionnant et tu en apprendras beaucoup sur tes amis en prenant le temps de les observer !

Claude Lux



© Claude Lux



© Claude Lux

ASTUCES DE RANDONNEUR



© Claude Lux

AJOUTER UN NOUVEAU CONGÉNÈRE

Il peut être nécessaire de rajouter un nouveau cheval dans un groupe. Les autres qui se connaissent bien ont alors tendance à le rejeter, ou même à l'agresser. Pour ne pas qu'il soit considéré comme un intrus lorsque vous les mettez ensemble en pâture, une astuce consiste à faire sortir tous les chevaux, et à faire entrer le nouveau en premier. En ajoutant progressivement les autres, le nouveau est ainsi mieux accepté. Ce qui n'exclut pas des tentatives d'intimidation, les dominants cherchant à s'imposer au petit nouveau en le coursant. Mais tout se calme, dès que la hiérarchie est à nouveau installée dans le groupe.



© Claude Lux

EST-CE QUE TU LE SAIS ?

Vaches et chevaux s'entendent bien en pâture et sont même complémentaires. En effet, les vaches broutent l'herbe beaucoup plus court que les chevaux, et consomment certains végétaux délaissés par les équidés.

Sais-tu que, contrairement aux chevaux, la vache est un ruminant qui a la particularité de ne pas avoir de dents à la mâchoire supérieure ?

TIC A L'OURS

Par ennui, un cheval au box peut souffrir d'un vice d'écurie, comme le fait de balancer constamment la tête à la porte tel un ours en cage. Ce vice est d'ailleurs contagieux car tu verras bientôt tous les chevaux de l'écurie balancer leur tête, comme pour une danse collective ! Une grille dite en col de cygne placée au-dessus de la porte, empêche le cheval de balancer sa tête latéralement. Ce qui ne règle cependant pas le problème, car le cheval serait plus épanoui en pâture avec ses copains de liberté !

DICO DE CAVALIER

ANTHROPOMORPHISME

Ce mot compliqué veut dire que l'on attribue aux animaux les mêmes sentiments et les mêmes comportements qu'aux hommes, ce qui laisserait penser qu'un cheval éprouve les mêmes sentiments que nous, ce qui est faux. Car, par exemple, il ne nous aime pas comme nous l'aimons.

ETHOLOGIE

L'éthologie étudie le comportement des chevaux et leur mode de vie, particulièrement au sein d'un groupe. Car contrairement au chat par exemple, le cheval est un animal grégaire, c'est-à-dire qu'à l'état naturel il ne vit pas seul, mais au sein d'un groupe qui représente sa famille.

PATHOLOGIE

En Grec ancien, ce mot signifie « étude des maladies ». Au lieu de parler de maladie, le vétérinaire parlera plutôt de pathologie. Il dira par exemple : « Votre cheval souffre d'une pathologie respiratoire » pour parler d'une maladie qui affecte les voies respiratoires.

Normalement, le terme pathologie correspond à la science étudiant les maladies et surtout, leurs causes.

Ces mots sur le thème de l'attelage ont été coupés en deux ! Reconstitue-les et recopie-les ci-dessous.

Atte	ture
Perche	nais
Voi	onnais
Har	des
Bran	cole
Boul	ier
Com	card
Gui	lage
Coll	ron
Bri	tois

.....

.....

.....

Entoure les 7 erreurs qui se sont cachées dans la photo du bas

Retrouve la pièce manquante de cet attelage.



SOLUTION ESTAFETTE 135

MOTS MÉLÉS

C	H	E	V	A	L	C
R	C	G	A	N	T	S
S	A	C	O	C	H	E
S	N					V
H	Q	D	N	E	I	G
J	U	T	R	O	T	R
V	E	P	O	N	E	Y
E				N		U
R	A	C	L	E	T	T
A	T	T	E	L	A	C

RÉBUS
Le ski joëring est super cool en hiver.

LA BONNE OMBRE
La bonne ombre était la numéro 4.

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront le DVD « Le tourisme équestre en vidéo » et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 juin 2018 à CNETE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

MA LICENCE •

UNE ÉVIDENCE

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

PRATIQUER SON SPORT SANS LIMITES

ÊTRE UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA FFE

ÊTRE BIEN ASSURÉ POUR TOUTES SES ACTIVITÉS

PROFITER DES AVANTAGES LICENCE

BÉNÉFICIER DE SA PAGE CAVALIER FFE

- Pour imprimer sa licence,
- Pour imprimer ses diplômes,
- Pour accéder à son espace personnel.

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.



Photo : Léa Delgrand - jeu concours "Ma photo pour la licence FFE" - Echo Ardent - ©FFE/Maindru Photo

La licence est le signe d'appartenance à la famille fédérale et le passeport pour pratiquer toutes les activités de la Fédération Française d'Équitation.

ENSEIGNANT FFE

La licence permet aux enseignants diplômés de :

- Valider les Galops® fédéraux,
- Passer les brevets fédéraux d'encadrement,
- Postuler pour devenir expert fédéral.
- Accéder à l'espace enseignants de la FFE
- Recevoir La Ref et l'Estafette par e-mail

Retrouvez toutes nos informations sur FFE.COM



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

generalif.fr

